



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de l'EPS dans le cadre de la réforme du baccalauréat

Question écrite n° 15202

Texte de la question

M. Hervé Saulignac appelle l'attention de Mme la ministre des sports sur l'avenir des enseignements d'exploration et de complément option éducation physique et sportive (EPS) dans le cadre de la réforme du baccalauréat. Parmi les changements envisagés, l'un d'entre eux concerne la suppression du sport de l'examen final. Le baccalauréat fait l'objet d'une vaste réforme et son nouveau format devrait entrer en vigueur en 2021 (élèves inscrits en seconde aujourd'hui). Si le contenu précis de la réforme n'est pas encore intégralement connu, les premières informations témoignent d'une place du sport moins importante. Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* fin septembre 2018, M. le ministre laissait entendre que le latin et le grec seraient « les deux seules options qui rapporteront des points bonus dans le nouveau baccalauréat ». Les deux seules options, donc, pas de sport, ni de troisième langue vivante ni de disciplines artistiques. Après la réduction des crédits du CNDP, l'affaiblissement de l'EPS entre également en contradiction frontale avec les grands objectifs affichés par le Gouvernement tels que : l'augmentation de 3 millions de personnes pratiquant une activité sportive, le développement du sport-santé, ou encore, l'emploi du sport comme vecteur de cohésion sociale et d'apprentissage des valeurs républicaines. L'affaiblissement de l'EPS est d'autant plus aberrant que la France s'est vu attribuer l'organisation des jeux Olympiques de 2024. Alors que les pays anglo-saxons font de la pratique sportive un des piliers majeurs de leur système éducatif, une telle dévalorisation de la plus-value que devrait apporter le sport dans un cursus scolaire en France finira par tuer les sections sportives, vider les activités UNSS et, au final, affaiblir les filières sportives françaises. Il souhaite donc connaître ses intentions afin de remédier à cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15202

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 23 septembre 2019

Question publiée au JO le : [18 décembre 2018](#), page 11642

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)